

# COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2014

### PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), Y. GROSPERRIN (pouvoir à B. LACOMBRE), L. POMMIER (pouvoir à I. CHARRY)

### OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 7 JUILLET 2014

Néant.

### FINANCES ET GESTION

#### Personnel

Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler le contrat de Paul JEANNIN pour une durée d'un an.

Le maire informe le conseil du départ prochain de Nathalie DUMEY suite à sa demande de mutation pour la commune de Saint-Germain-du-Bois.

#### Document Unique

Le maire informe le conseil sur l'avancée des travaux liés à l'élaboration du Document Unique recensant tous les risques liés aux activités des agents administratifs durant leur temps de travail (fréquence, gravité) et les actions de prévention envisagées.

#### Locaux communaux

La salle des Perrelles a été récemment équipée d'un système limitateur de bruit. Cet équipement coupera le courant dans la salle après plusieurs avertissements indiquant aux utilisateurs un dépassement du niveau de décibels autorisé. Le document régissant le règlement de location sera modifié en conséquence.

#### Location de matériels

Le conseil valide à l'unanimité les tarifs de location des matériels suivants appartenant à la commune :

1 friteuse : 25 €, 2 friteuses : 40 €, 1 gaufrier : 20 €. Ceux-ci seront ajoutés à la liste tarifaire déjà existante.

#### Taxe de séjour

Le conseil se prononce favorablement pour mettre en place une taxe de séjour sur toutes les chambres d'hôtes et gîtes ruraux situés sur le territoire communal. Une simulation de recette financière sera faite afin de déterminer la fourchette de prix à appliquer. Cette taxe est redevable par les locataires en sus de la location des locaux due aux propriétaires et ne s'applique qu'aux locaux à destination touristique (chambres d'hôtes, gîtes, chambres d'hôtels).

### URBANISME ET TRAVAUX

#### P.L.U

La reprise des travaux concernant l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme aura lieu jeudi 11 septembre 2014 à 10h00 en mairie en présence du cabinet conseil mandaté.

#### Voirie

En raison d'une trésorerie serrée suite à des retards dans l'encaissement de certaines subventions ou dotations de l'Etat, certains travaux de voirie programmés en 2014, comme la réfection de la Grande Rue, risquent d'être repoussés de quelques mois.

### **Maison de santé pluridisciplinaire**

Le projet a été validé fin 2013 par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Une coordination devra être mise en place avec les projets également validés sur Gergy et Verdun. Les professionnels de santé de la commune continuent leurs réunions préparatoires. Un second médecin devrait s'installer début 2015, des pourparlers sont en cours avec un troisième, l'équipement envisagé devrait réunir 2 ou 3 médecins, 3 infirmiers, 1 orthophoniste, quelques médecins spécialistes avec interventions ponctuelles, une pharmacie contiguë. Une ouverture est envisagée en 2016 sur la future zone d'activités commerciales en cours d'étude.

## **COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES**

### **Ecole**

Suite à quelques arrivées récentes ou programmées, le groupe scolaire devrait accueillir un peu plus de 200 élèves pour cette prochaine année scolaire.

### **Nouveaux rythmes scolaires**

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) démarreront lundi 8 septembre. Suite à la préinscription, une centaine d'enfants devraient y participer le mardi en fin d'après-midi, le mercredi en fin de matinée ou le jeudi en fin d'après-midi. Environ douze groupes d'enfants avec animateur seront constitués. Un planning sera affiché pour chaque trimestre, chaque enfant inscrit pourra retrouver le groupe auquel il appartient, le nom de l'animateur, l'activité exercée et son lieu. Les enfants pour lesquels aucune réponse n'aura été réceptionnée avant la rentrée scolaire seront orientés si besoin sur la garderie.

### **Transports scolaires**

Le maire fait part au conseil des changements d'horaires demandés et obtenus pour les bus assurant le ramassage des enfants scolarisés sur Beaune. Ces modifications permettront un départ un peu plus tard le matin avec plus de points d'arrêts côté Géanges.

### **Commémorations**

Le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la commune (le 6 septembre 1944) sera organisé par la section des anciens combattants de Saint Loup Géanges (FNACA) samedi 6 septembre 2014 à partir de 16h00. Au programme : défilé de véhicules militaires et civils puis exposition, témoignages, musique et chansons d'époque sur l'esplanade Jean-Marie Desvignes ou salle Alain Carillon selon la météo.

Les commémorations du centenaire de la Grande Guerre 1914-1918 s'étaleront sur quatre années. Elles démarreront par la commémoration du 11 novembre au monument de Saint-Loup. Certains élèves réaliseront une frise chronologique sur toute la période en y plaçant progressivement selon les dates tous les moments forts de ce conflit mondial et tous les décès des soldats de Saint Loup Géanges morts au Champ d'Honneur. Des échanges sont envisagés avec Nanteuil-sur-Aisne, commune totalement sinistrée et que Saint-Loup-de-la-Salle avait choisi d'aider financièrement pour participer à sa reconstruction. La nouvelle association communale Atout les Arts écrira spécialement une pièce de théâtre relatant divers aspects de la vie quotidienne pendant ces quatre années, qui pourra être présentée en public en 2016. Diverses expositions de toute la bibliographie disponible seront organisées à l'initiative de la municipalité. Les commémorations se termineront par une grande fête populaire en 2018.

### **Bulletin municipal**

Le dernier exemplaire (n°22) est paru fin août. Le prochain bulletin est prévu début janvier 2015 et sera vraisemblablement édité par un imprimeur professionnel et non plus avec le copieur de la mairie, les coûts financiers devenant sensiblement équivalents, vu les quantités éditées.

### **Congrès des Maires**

La manifestation se déroulera à Paris porte de Versailles du 25 au 27 novembre 2014.

### **Calendrier des manifestations 2014-2015**

La réunion annuelle fixant le calendrier des manifestations culturelles et sportives 2014-2015 ainsi que le planning d'occupations des salles communales aura lieu lundi 15 septembre 2014 à 20h30 au Foyer Familial, en présence des présidents de toutes les associations et des élus concernés.

### **Repas annuel des Anciens**

Il aura lieu dimanche 9 novembre. Une animation musicale avec quelques "chanteurs bourguignons" est prévue par le CCAS, organisateur de la manifestation.

## **FORET-ENVIRONNEMENT**

### **Route forestière**

Les travaux sont achevés, la commune a réglé le montant des travaux, la SARL « L'Ormeau » et les Hospices Civils de Chalon sur Saône se sont acquittés de leur participation financière. Reste à percevoir les subventions accordées par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), la Région Bourgogne et l'Etat soit 80% du coût HT de l'opération.